

# Inspecteur Programmeur Système d'Exploitation (catégorie A)

Informaticiens, mettez vos talents au service de la protection du territoire !

**L'administration des douanes et droits indirects recrute, dans la spécialité « traitement automatisé de l'information - programmeur système d'exploitation (PSE) », des personnels de la catégorie A de la fonction publique d'État.**

---

## Un système d'information au service de 400 missions

La douane est en charge d'environ 400 missions de protection du territoire (lutte contre les trafics, la criminalité organisée, le terrorisme, les atteintes à l'environnement, les contrefaçons pharmaceutiques et alimentaires ...) mais aussi fiscales (participant à la protection de l'environnement et de la santé publique) et économiques (conseil aux entreprises et aux particuliers). L'exercice de ces missions repose sur le développement d'une architecture informatique qui intègre un nombre croissant d'applications.

## Des informaticiens au cœur des enjeux

Vous prenez part aux grands projets informatiques nécessaires à la protection des intérêts stratégiques nationaux, souvent impulsés au niveau de l'Union européenne.

Vous participez à l'effort de renseignement et d'analyse des risques nécessaire à la protection du territoire.

Vous construisez des services en ligne déclaratifs, reliant les opérateurs économiques internationaux et les différentes administrations douanières et fiscales de l'Union européenne.

Vous développez - dans un contexte aux exigences de service et de qualité croissantes - la sécurité du système d'information douanier et de ses réseaux.

**Vous aurez en charge le développement des services en ligne et des réseaux et serez amenés, à ce titre, à utiliser les langages, méthodes et technologies les plus récents.**

---

## Calendrier prévisionnel du concours 2019

### Date des inscriptions, des épreuves et des résultats :

- **Date d'ouverture des inscriptions par Internet / début de retrait des dossiers d'inscription : 14 septembre 2018**
- Inscription en ligne sur **[concours.douane.finances.gouv.fr](http://concours.douane.finances.gouv.fr)**.

- Date de clôture des inscriptions par Internet et date limite de dépôt des dossiers d'inscription : **16 novembre 2018**
- Dates des épreuves écrites d'admissibilité : **14, 15 et 16 janvier 2019**
- Dates des résultats d'admissibilité : **12 mars 2019**
- Dates des épreuves orales d'admission : **du 23 au 26 avril 2019**
- Dates des résultats d'admission : **6 mai 2019**

### **Pour tout renseignement, les candidats doivent s'adresser :**

- **En province**, aux directions interrégionales des douanes (**annuaire**)
- **En Ile-de-France**, à la direction interrégionale des douanes d'Ile-de-France, Service des examens et concours, 3 rue de l'Eglise – 94477 Boissy-Saint-Léger cedex – Tél. : 09 70 27 17 26.

Vous trouverez par ailleurs sur le site des ministères économiques et financiers des ressources similaires et complémentaires, relatives aux concours [externe](#) et [interne](#).

### **En savoir plus**

- [Le programme des épreuves et la liste des systèmes d'exploitation du concours e...](#)
- [Les rapports du jury et annales des épreuves écrites du concours depuis 2012](#)
- [Le calendrier prévisionnel des concours de la douane française](#)
- [Les métiers de l'informatique en douane](#)
- [Les métiers informaticiens PSE](#)